

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Par suite d'une convocation en date du 03 juillet 2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 10 juillet 2020 à 19Heures sous la présidence de M. MARLIER Francis,

Etaient présents : Mrs LEVEAUX Julien, MARLIER Francis, NIAIY Claude, CORNETTE Florent, HAUTUS Alain, NORMAND Gauthier ; BLAS Jackie, Mmes ANCIAUX Christel, SECLIER Valérie, CHAUMONT Cyrielle, GAULON Chantal

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme CHAUMONT Cyrielle est désignée pour remplir cette fonction.

La séance est ouverte sous la présidence de M. MARLIER Francis, Maire, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus installées dans leurs fonctions.

Les conseillers les plus âgés et les plus jeunes désignés à l'ouverture du scrutin sont : Mrs BLAS Jackie, HAUTUS Alain, Mrs NORMAND Gauthier, LEVEAUX Julien

La séance est ouverte sous la présidence de M. MARLIER Francis, Maire, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus installées dans leurs fonctions.

OBJET : DELIBERATION DE DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS DES CONSEILSMUNICIPAUX EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020 N° 36.2020

Mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants (L288)

La désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément

Le vote a lieu sans débat au scrutin secret majoritaire à deux tours.

L'élection est acquise au premier tour si un candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dans les communes de moins de 9000 habitants le nombre de délégués est fixé. En fonction de l'effectif légal du conseil municipal, 11 pour la commune de CONCEVREUX

A désigner 1 titulaire et 3 suppléants

ELECTION DU DELEGUE

- ✓ CANDIDAT(s) **Monsieur Francis MARLIER**

Monsieur Francis MARLIER recueille 11 voix de suffrages exprimés

Monsieur Francis MARLIER est élu délégué

ELECTION DES SUPPLEANTS

- ✓ CANDIDAT suppléant 1 **Monsieur Alain HAUTUS**

Monsieur Alain HAUTUS recueille 11 voix de suffrages de exprimés

Monsieur Alain HAUTUS est élu suppléant

- ✓ CANDIDAT suppléant 2 **Monsieur Claude NIAIY**

Monsieur Claude NIAIY recueille 11 voix de suffrages exprimés

Monsieur Claude NIAIY est élu suppléant

- ✓ CANDIDAT suppléant 3 **Madame Valérie SECLIER**

Madame Valérie SECLIER recueille 11 voix de suffrages exprimés

Madame Valérie SECLIER est élue suppléante

OBJET : DELIBERATION QUI ANNULE LA DELIBERATION N° 27.2020 PORTANT DELEGATIOS D'ATTRIBUTIONS AUX ADJOINTS MME Valérie SECLEIR et M Claude NIAIY - DELIBERATION N° 37.2020

Suite à la demande de la Préfecture, le Maire informe le Conseil Municipal du retrait de la délibération n° 27.2020 relative aux délégations des adjoints Mme Valérie SECLIER et M. Claude NIAIY.

Pour Rappel délibération annulée ci-dessous : DELEGATION D'ATTRIBUTION DE FONCTIONS DES ADJOINTS

1^{er} adjoint

En vertu de l'article L 2122-18, le Maire a délégué, sous sa surveillance et sa responsabilité et en son absence :

A Madame Valérie SECLIER , 1^{er} adjointe, est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, et de police judiciaire, pour délivrer tous certificats et signer toutes pièces, tous actes administratifs ou notariés en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, et l'ordonnancement des dépenses et l'émission de mandats et titres de recettes.

2^{ème} adjoint

A Monsieur Claude NIAY, 2^{ème} adjoint, est délégué pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, et de police judiciaire, pour délivrer tous certificats et signer toutes pièces, tous actes administratifs ou notariés en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, et l'ordonnancement des dépenses et l'émission de mandats et titres de recettes.

OBJET : CONVENTION PRÉCAIRE Exploitation HUBERLANT - DELIBERATION N° 38.2020

Le conseil municipal,

- Considérant la demande de Monsieur HUBERLANT, relative à la demande de location des parcelles cadastrées **ZR 2b et ZR9** appartenant à la commune de Concevrex
- Décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de conclure une convention précaire avec l'intéressé, moyennant une redevance annuelle de 3000.00 €uros (trois mille €uros) révisable chaque année, automatiquement, en fonction de l'indice de référence des loyers publiés par l'INSEE, à la date anniversaire de la prise d'effet de la convention
- Pour l'application de cette clause, l'indice de base est celui du 1^{er} trimestre
- Le premier versement de 3 000 €uros devra intervenir le 1^{er} juin 2021.
- Donne tous pouvoirs au Maire pour signer cette convention et tous documents pouvant s'y rapporter.

OBJET : – DELIBERATION N° 23-2020 COMMISSION APPEL D'OFFRES ANNULEE ET REMPLACEE PAR DELIBERATION N°39.2020 COMMISSION APPELD'OFFRES

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

PROCLAME élus les membres suivants :

- M. BLAS Jackie
- M. HAUTUS Alain
- M. NIAY Claude

Membres suppléants

- Mme ANCIAUX Christel
- Mme GAULON Chantal
- Mme SECLIER Valérie

Séance levée à 19h30

Francis MARLIER	Valérie SECLIER	Claude NIAY	Chantal GAULON	Christel ANCIAUX	Gauthier NORMA ND
Florent CORNETTE	Jackie BLAS	Cyrielle CHAUMONT	Alain HAUTUS	Julien LEVEAUX	